



Bordeaux au XVIII^e siècle: Le commerce atlantique et l'esclavage

Document pédagogique d'accompagnement pour les classes des cycles 2 et 3

I. Thématiques des salles XVIII^e siècle

- Bordeaux capitale provinciale
- Un arrière pays contrôlé et structuré
- Urbanisme et décor monumental à Bordeaux
- Croissance démographique
- Noirs et gens de couleur à Bordeaux
- Le port de Bordeaux au 18^{ème} siècle
- L'apogée de la marine à voile
- Les Antilles avant l'arrivée des européens
- Le commerce en droiture
- La traite des Noirs
- Le commerce triangulaire
- Le passage du milieu
- Rivalités coloniales
- L'Eldorado des Aquitains
- Les abolitions

II. Adéquation avec les programmes

Dans les programmes publiés dans le numéro hors- série du BO, du 14 février 2002, la question de l'esclavage est explicitement développée, en histoire, au cycle 3 ; elle est en outre implicitement présente à travers certains ouvrages de littérature de jeunesse.

L'enseignement de l'histoire au cycle 3 s'appuie sur un programme découpé en six périodes et vingt et un points forts.

La quatrième période, « Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815) » mentionne explicitement « la traite des Noirs » et demande dans « le temps des découvertes » de souligner « l'apparition d'une nouvelle forme d'esclavage ». Dans « les réussites et les échecs » du mouvement des Lumières, de la Révolution française et du premier Empire, le programme permet d'indiquer l'abolition de l'esclavage en 1794 et son rétablissement en 1802.

La cinquième période (1815-1914) offre, par l'enseignement de la II^{ème} République (avec l'abolition de l'esclavage) et du fait colonial, une dernière opportunité d'inscrire l'histoire de l'esclavage dans le premier degré d'enseignement.

Le Document d'application est explicite sur les « formes nouvelles d'esclavage » dans les colonies d'Amérique à partir de la traite des Noirs, différentes de l'esclavage antique. Il propose d'étudier « les esclaves d'une plantation ». Il indique plusieurs repères pour la période 1815-1914: l'abolition de 1848, la personnalité de Victor Schoelcher, l'ouvrage « La case de l'Oncle Tom » (1852).

L'enseignement de l'éducation civique vient à l'appui de cette réflexion, particulièrement en présentant les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger avec l'étude de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

La constitution d'une **culture littéraire** pour les élèves permet aussi une autre approche de l'esclavage. Le document d'application des programmes « littérature cycle 3 » mentionne plusieurs ouvrages utiles: *Deux graines de cacao* de Évelyne Brisou-Pellen, *Grand-mère, ça commence où la route de l'esclavage ?* de Dany Bebel-Gisler et *Sur les traces des esclaves* de Davidson TH (Gallimard Jeunesse 2003).

III. Approche historique

Bordeaux au XVIIIe siècle

Si tous les ports de la façade atlantique européenne ont pratiqué la traite atlantique, on estime aujourd'hui que 11 à 13 millions de Noirs ont été déportés. Liverpool, où a été créé en 2008 le Musée International de l'esclavage, a organisé 4 894 expéditions de traite. En France, Nantes est le principal port négrier avec 1 714 expéditions, Bordeaux occupant la deuxième place relativement loin derrière avec 419 expéditions pour 130 000 à 150 000 Noirs déportés. Cette différence s'explique par l'environnement économique que la ville doit à sa situation géographique privilégiée. Ses deux grands fleuves, la Dordogne et la Garonne, la mettent en relation économique avec un vaste arrière-pays très riche. Les armateurs bordelais peuvent ainsi privilégier le commerce "en droiture" avec les Antilles, beaucoup moins risqué que le commerce triangulaire dans lequel les produits de l'Aquitaine (blés, vins, objets manufacturés...) sont directement échangés contre des denrées coloniales sans qu'il soit nécessaire de faire le détour par l'Afrique. De plus, c'est par le port de Bordeaux que les produits importés des "isles" sont redistribués dans toute l'Europe contribuant fortement à l'enrichissement et donc à l'embellissement de la ville. Ainsi, la traite des noirs ne représente que 4,4 % du commerce bordelais au 18e siècle et la ville a plus profité des revenus des denrées produites par des esclaves que de la traite elle-même.

Le commerce triangulaire

Pour l'Europe

La traite des esclaves entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques est appelée le « commerce triangulaire», car elle se faisait le plus souvent en trois étapes.

Des bateaux chargés de marchandises, quittaient les ports européens à destination de l'Afrique occidentale.

Au cours de la seconde étape, les esclaves africains échangés contre ces marchandises étaient transportés vers les Amériques.

Pour le retour en Europe, les bateaux étaient chargés de produits tropicaux achetés avec l'argent provenant de la vente des esclaves.

Pour la France

Les bateaux partaient des ports du Havre, de Bordeaux, de la Rochelle et surtout de Nantes (1427 expéditions négrières de 1715 à 1789). Ils embarquaient des verroteries, des armes, des bijoux. Arrivés en Afrique, les négriers échangeaient leur cargaison contre des esclaves. Le voyage se prolongeait en suite vers les Antilles, où près de 5 000 Noirs étaient débarqués chaque année en échange de denrées tropicales (Sucre, vanille, café, cacao, indigo et tabac) rapportées en France pour y être vendues.

Le commerce triangulaire, aussi appelé Traite atlantique ou Traite occidentale se déroula de la fin du XVIIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Les navires négriers

Définition d'un navire négrier

Les navires négriers sont le plus souvent de simples navires de commerce transformés. Mais on a aussi construit des navires pour le commerce triangulaire.

Préparation d'un navire négrier

Grâce aux archives du port de Rochefort, nous avons une description précise de l'Aurore, navire négrier nantais en 1785. Ce navire pouvait transporter six cents captifs dont quatre cents hommes et deux cents femmes avec un équipage de quarante-cinq hommes.

La presque totalité de la cale était occupée par l'eau et les vivres, car il fallait 170 à 210 litres d'eau par personne pour une traversée de 60 à 75 jours, soit un total d'environ 140 000 litres d'eau conservés dans 600 barriques.

Derrière la cloison de la cale à eau étaient aménagées des soutes pour les vivres (biscuits, fèves, riz). Au-dessus de la cale était établi le faux-pont dont le volume était ainsi partagé:

-sur l'avant, une cambuse pour le vin et les vivres de l'équipage précédait le parc où étaient entassés les hommes captifs (quatre hommes par mètre carré) ;

-à l'arrière, le parc des hommes se terminait par une double cloison qui formait soute pour les voiles de rechange et qui séparait les captifs du parc des femmes.

L'équipage

L'armateur, qui est la personne qui équipe et exploite un navire, choisissait le capitaine du navire négrier.

Un bon capitaine doit posséder des qualités exceptionnelles : une grande habileté à négocier avec les marchands Noirs, de vraies connaissances de gestion, sans compter un profond savoir des choses de la mer. De la valeur du capitaine dépend le succès de l'entreprise.

Selon la taille du navire et le nombre envisagé de déportés, le capitaine aidé d'un second prêt à le remplacer en cas d'accident, dirigeait un équipage de trente à soixante hommes, parmi lesquels: les officiers majors, les élèves officiers, les matelots, des novices ou pilotins, parfois fils d'armateurs en apprentissage, des mousques de douze à quatorze ans. L'équipage d'un négrier comprenait un certain nombre de marins spécialisés:

-le chirurgien dont les connaissances médicales étaient généralement rudimentaires. Il était employé à évaluer l'état physique des captifs lors du troc sur les côtes africaines et à procéder à leur marquage;

-le charpentier qui avait la charge de monter et de démonter le faux-pont qui servait à parquer les Noirs;

-le tonnelier dont dépendait la bonne conservation de la nourriture et de l'eau;

-le cuisinier qui, outre les repas de l'équipage, devait pendant la traversée de l'Atlantique préparer des milliers de « repas des nègres ».

Parmi les marins, il n'est pas rare de trouver des Africains, libres ou esclaves de précédents voyages. Les capitaines sont souvent intéressés par ce type de marins, car leur présence peut contribuer à calmer les captifs transportés.

Les marchandises

Des milliers de tonnes de marchandises ont été embarquées dans les cales des navires négriers pour le troc des esclaves noirs. Sur les 110 à 115 types de produits de traite, nombreux étaient les produits coûteux. Le terme de « pacotille » désignait les produits que l'équipage avait le droit d'embarquer à bord pour son propre compte, à cette époque le mot pacotille n'était pas utilisé pour désigner un objet de peu de valeur.

Trois types de produits dominaient:

-les soieries et les cotonnades dont les « indiennes de traite » d'abord importées des Indes orientales puis manufacturées en Europe, les vêtements et les objets de parure (bijoux, perles de verroterie, petits miroirs ...) qui pouvaient représenter plus des deux tiers de la valeur de la cargaison;

-les armes à feu;

-les vins et spiritueux.

À cela s'ajoutaient des produits métalliques bruts (étain, cuivre, plomb, barres de fer) ou ouvragés (armes blanches, haches, hameçons, machettes), du tabac et des cauris, petits coquillages pêchés dans l'océan Indien, qui outre leurs fonctions de parure servaient d'instruments de paiement impossibles à contrefaire. Un esclave pouvait « valoir » 100 000 Cauris.

Ces différents produits provenaient en majorité de toute l'Europe.

Les razzias et le troc d'êtres humains

La capture

La production de captifs était une affaire quasi exclusive des Africains. Il est estimé que seuls 2 % des captifs de la traite atlantique furent kidnappés par des négriers blancs.

Les premiers esclaves sont recrutés sur les côtes du Sénégal, du Ghana et du Bénin.

Lors des conflits éclatant entre ces tribus, des prisonniers sont faits. Les chefs trouvent naturel de revendre ces prisonniers aux Européens. Les esclaves peuvent être aussi des individus condamnés dans leur propre village pour dette, vol ou crime, par exemple. Au début, seuls les hommes sont emmenés car on a surtout besoin d'hommes dans les plantations. Mais bientôt, la demande des Européens est tellement forte que les prisonniers et les condamnés ne suffisent plus.

Avec les armes fournies par les Européens, les tribus côtières attaquent les villages de l'intérieur, enlèvent tous les hommes, les femmes et les enfants en bonne santé et les conduisent jusqu'à la côte, enchaînés.

Une fois arrivés, ils sont enfermés dans des baraques.

Le troc

Quand un bateau européen s'ancre au large de la « côte aux esclaves », le capitaine et ses officiers commencent par rendre visite au roi africain local. Ils se présentent, offrent des cadeaux et décrivent ce qu'ils ont apporté pour l'échanger contre des esclaves: du rhum ou de l'eau-de-vie, des fusils, des barils de poudre, des perles de verre... Le roi africain dit combien d'esclaves il peut fournir et à quel prix; et le marchandage commence.

Puis l'acheteur examine les esclaves. L'acheteur vérifie leur état de santé. Un esclave qui présente un œil ou des dents abîmés par exemple coûtera moins cher. L'acheteur leur demande aussi de sauter, de courir, de parler.

Quand le marché est conclu, les esclaves sont marqués au fer puis rassemblés par lots.

On les embarque sur des canots qui les emmènent jusqu'au navire.

Les hommes sont installés à une extrémité du bateau, les femmes et les enfants à l'autre. Puis le navire repart vers un autre point de la côte où il renouvelle la même opération, augmentant chaque fois le nombre d'esclaves. Il ne fera route vers l'Atlantique que lorsque sa cargaison sera au complet.

Pour les centaines d'Africains qui se trouvent à bord du navire, c'est le début d'un long et terrifiant voyage sans espoir de retour.

Les conditions de traversée, le noir passage ou le middle passage

Un voyage type.

Si l'on prend l'exemple du navire partant d'un port français, il faut compter 2-3 mois pour atteindre l'Afrique; 3-4 mois sur les côtes africaines; puis 2-3 mois pour atteindre les Antilles. Il restera alors sur place entre 1 et 12 mois avant de repartir pour la France, qu'il atteindra 2 mois plus tard. Le navire passera donc, en gros, entre 15 et 18 mois pour effectuer son périple, une durée de 12 mois étant considérée comme exceptionnelle.

Les conditions de détention

Dans le navire négrier, l'entassement est inhumain. Les capitaines embarquent souvent le double du nombre d'esclaves que le navire peut contenir. Empilés dans les entreponts comme des poissons séchés, 600 esclaves peuvent facilement se trouver dans un navire censé en contenir 450. Les esclaves enfermés deux par deux couchaient nus sur les planches. Leurs corps étaient imbriqués tête-bêche ou regroupés en position assise avec les genoux sous le menton. Lorsque le temps le permettait, les hommes montaient sur le pont supérieur vers huit heures du matin. Leurs fers étaient vérifiés puis ils étaient aspergés d'eau de mer. Deux fois par semaine, leur peau était enduite d'huile de palme pour apaiser les brûlures causées par le frottement de la peau nue contre le bois du navire. Environ tous les quinze jours, le chirurgien leur faisait couper les ongles et raser toutes les parties du corps. Les « parcs à esclaves » sont cadenassés la nuit et l'équipage n'y pénètre plus.

Dans l'obscurité, ce serait trop risqué.

Pour maintenir la cargaison humaine dans le meilleur état possible, l'équipage incitait les esclaves à s'occuper à des jeux, à fabriquer de petits objets, à nettoyer le pont et à danser.

En cas de mauvais temps, les conditions de la traversée devenaient effroyables. Les esclaves devaient rester entravés jour et nuit dans l'entrepont où ils étaient ballottés, parfois écrasés par les mouvements du navire.

La nourriture

Deux repas étaient servis aux esclaves, l'un vers neuf heures, l'autre vers seize heures. Les femmes prenaient leurs repas sur le gaillard d'arrière avec l'équipage. Riz, maïs, manioc et fèves sont les aliments essentiels dont on fait une soupe servie deux fois par jour. Ce bouillon fadasse est relevé d'un peu de piment acheté en Afrique.

On craint beaucoup les ravages du scorbut, dû au manque de vitamine C. Aussi, dès que les fruits emportés s'épuisent, le voyage ne doit pas se prolonger au-delà d'un mois et demi, deux mois.

On tente de varier la nourriture en attrapant du poisson. Mais cette idée qui nous semble simple a mis du temps à s'imposer.

Le vrai problème est celui de l'eau : elle est sujette à se corrompre deux à trois fois dans les traversées. Elle devient épaisse et bourbeuse, quelquefois, remplie de vers.

Les révoltes à bord des bateaux négriers

Les Africains ne se laissaient pas embarquer vers un destin inconnu sans se battre. De nombreuses rébellions eurent lieu sur les bateaux négriers. Profitant qu'ils étaient sur le pont pour l'exercice, les esclaves communiquaient entre eux et réussissaient parfois à maîtriser des marins imprudents. Mais les révoltes sont vite arrêtées et dans les heures qui suivent, on multiplie les enchaînements, on exécute les chefs survivants, ou on les fait fouetter devant leurs complices. L'ordre est rétabli ...

La mortalité

Le taux de mortalité était généralement compris entre 10 et 20%, mais parfois ce taux pouvait atteindre et dépasser les 40 % voire entraîner la mort de la totalité des esclaves et de l'équipage.

Plusieurs facteurs de mortalité sont à prendre en compte:

- l'état sanitaire des captifs au moment de l'embarquement et la durée de l'escale avant le départ du navire;
- la durée de la traversée dont l'allongement causé par des problèmes météorologiques pouvait entraîner un manque d'eau et de nourriture;
- les épidémies (dysenterie, rougeole, variole ...) aggravées par l'entassement et le manque d'hygiène;
- les révoltes et leur répression qui ont, parfois, pu entraîner des naufrages.

On estime que, du XVIe au XIXe siècle, après avoir survécu au « noir passage », quatre à cinq millions d'Africains furent déportés aux Antilles.

L'arrivée aux Amériques

La quarantaine

Les esclaves étaient systématiquement soumis à une quarantaine avant d'être débarqués à terre ou isolés dans un camp fermé. La quarantaine désignait les 40 jours qui évitaient la transmission de maladies dont les nouveaux esclaves pouvaient être porteurs.

La vente

Lorsque les quarante jours sont passés, on "remet les esclaves en état" pour les vendre le plus cher possible.

La vente est annoncée plusieurs jours à l'avance par des affiches ou des crieurs. On leur coupe les cheveux et la barbe, on enduit leur corps d'huile de palme, et les défauts physiques les plus apparents sont maquillés par les chirurgiens (c'est le blanchissement). Le Noir mis en vente doit monter sur une table ou un tonneau pour être vu par le plus grand nombre de personnes. Il est scrupuleusement examiné par les acheteurs qui lui font prendre différentes postures (remuer bras et jambes d'une certaine manière), regardent les dents; tout ceci afin de vérifier son état de santé, sa force physique, et son aspect général. Ils étaient fréquemment vendus par « lots » de quatre à dix individus comprenant femme, enfant, adulte âgé et « pièce d'Inde ». Après examen de l'esclave, le prix est débattu entre le capitaine du bateau et l'acheteur.

Ce prix dépend de:

- l'âge de l'esclave (il est considéré comme vieux à l'âge de 35-40 ans)
- Son état de santé
- Sa force physique
- Son aspect général

Les esclaves malades sont souvent achetés par les petits planteurs car ils ne sont pas chers.

La vente est un moment très humiliant pour l'esclave qui est traité comme du bétail, il n'est plus un homme, encore moins un Africain.

Sur certains marchés, les esclaves étaient vendus aux enchères. La vente durait parfois plusieurs semaines. Dans ce cas, les derniers esclaves étaient vendus par lots, à bas prix.

Les esclaves pouvaient être échangés contre des matières premières comme le coton, le sucre ou le café qui prenaient la place des esclaves dans les cales des navires. Ceux-ci repartaient vers l'Europe et enrichissaient les propriétaires des navires (les armateurs) de Nantes, La Rochelle, Bordeaux, ou Rouen.

Le Noir que l'on vient d'acheter est marqué au fer sur la poitrine ou l'épaule aux initiales de son nouveau maître; il reçoit aussi un nouveau nom. Enfin, il est conduit à la plantation où il sera bien nourri, et ne travaillera pas pendant une semaine, le maître disposera alors d'un individu prêt à donner toutes ses forces à la plantation.

La vie sur la plantation

Les conditions de vie des esclaves

La violence physique se traduisait par la médiocrité des conditions de vie et de travail, sans oublier la sous-alimentation. La nourriture était calculée en vue de ne fournir aux esclaves que le strict minimum pour qu'ils puissent effectuer la réalisation de leur travail quotidien. Les châtiments et la répression étaient codifiés par le code noir dans les colonies françaises, ils pouvaient se présenter sous différentes formes:

- Le fouet
- Le marquage à la fleur de lys pour les fugitifs
- Les amputations
- La peine de mort, qui ne pouvait être attribuée que par les tribunaux royaux.

Par conséquent l'espérance de vie d'un esclave travaillant sur les plantations était courte, elle s'élevait environ à une quinzaine d'années. Et cette violence était encore plus développée pour les nouveaux arrivants...

La hiérarchie des esclaves

Au sein même des esclaves s'était créée une hiérarchie :

1) Les Bossales ou les Nègres d'Afrique

Ils sont soumis aux travaux les plus durs mais ce sont ceux dont on a le plus besoin. Les sociétés africaines n'avaient pas cette logique de productivité ainsi le rythme de travail et les horaires auxquelles ils étaient contraints étaient inhabituels. Le travail était quasi militarisé sous les ordres d'un commandeur, esclave lui aussi mais d'un autre " grade ", qui rythmait le travail avec le fouet. Cela permettait le rendement exigé.

2) Les esclaves créoles

Ils sont nés sur place et font parti de la deuxième génération. Ils ont souvent eu un apprentissage et on leur confie donc des tâches plus spécialisées (l'entretien des moulins à sucre, tout ce qui est lié aux métiers de l'artisanat...). C'est chez eux que l'on va recruter les commandeurs. Ils vivent beaucoup mieux.

3) Les domestiques

Ces esclaves sont au service du train de vie du maître. Ce sont des jardiniers, des cuisiniers, des servantes, des blanchisseuses... L'élite de cette domesticité vit avec le maître et leurs conditions de vie et de travail sont encore meilleures que celles des esclaves créoles.

Les abolitions de l'esclavage

XVIII^e siècle

- **1793** : 23 août, le commissaire de la République Sonthonax abolit l'esclavage dans la possession française de Saint Domingue, actuelle Haïti.
- **1794** : la Convention vote le décret d'abolition de l'esclavage du 16 pluviôse an II (2 février 1794) qui étend l'abolition de Sonthonax aux autres colonies françaises.

XIX^e siècle

- **1802** : Napoléon Bonaparte, par la loi du 30 floréal an X (20 mai 1802), rétablit la traite et l'esclavage conformément à la législation en vigueur avant 1789.
- **1807** : abolition officielle de la traite des noirs aux États-Unis et en Angleterre.
- **1815** : engagement des principales puissances européennes (Empire d'Autriche, Grande-Bretagne, France, Portugal, Russie, Suède) à mettre fin à la traite négrière au congrès de Vienne. Celle-ci se poursuivra cependant de façon clandestine et il faudra attendre l'abolition de l'esclavage pour que ce trafic cesse réellement. Pendant les Cent-Jours, Napoléon I^{er} interdit par décret la traite négrière.
- **1818** : le 15 avril, loi française abolissant la traite des Noirs qui sera renouvelée le 25 avril 1827 et le 22 février 1831.
- **1848** : Décret abolissant l'esclavage dans les colonies françaises sous l'impulsion de Victor Schoelcher.

- **1865** : les États-Unis promulguent le 13^e amendement interdisant l'esclavage.

XX^e siècle

- **1980** : la Mauritanie est le dernier pays à abolir l'esclavage. Cependant, il resterait au moins 100 000 esclaves dans ce pays de nos jours.

XXI^e siècle

- **2004** : année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition (Organisation des Nations-Unies). Inauguration en France de la route pour des abolitions de l'esclavage.
- **2005** : le 2 décembre, journée internationale pour l'abolition de l'esclavage.
- **2006** : le 10 mai, journée de la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

III. Ressources

Ouvrages de référence

Enseigner l'histoire des traites négrières et de l'esclavage Cycle 3. Eric Mesnard. Aude Désiré. SCEREN

Esclaves et négriers. Jean Meyer. Découvertes Gallimard

Les traites négrières. Olivier Pétré-Grenouilleau. Dossier n° 8032. Documentation photographique

L'esclavage. Jean Riout. MDI

Comprendre la traite négrière. SCEREN.CRDP Aquitaine

La traite des noirs en 30 questions. Eric Saugera. Geste édition

Pour la classe

Esclave au grain de beauté (l')

Sylvie BAUSSIER, illustrations Christel ESPIE, éd. Casterman, coll. Docu-Fiction,

Henry et la liberté

Ellen LEVINE, illustrations Kadir NELSON, adapté de l'américain par Pascale Loubet, éd. Du Toucan,

Betty Coton

Corinne ALBAUT, éd. Actes Sud Junior, coll. Les couleurs de l'histoire,

Case de l'Oncle Tom (la)

Harriet BEECHER STOWE, éd. Gallimard jeunesse, coll. Folio junior,

Chemins secrets de la liberté (les)

Barbara SMUCKER, éd. Flammarion, coll. Castor poche junior,

Dylan Stark la couleur de Dieu

Pierre PELLOT, éd. Navire en pleine ville, coll. Sous le vent - classique,

Je suis une esclave. Journal de Clotée, 1859 - 1860

Patricia C. MCKISSACK, traduit de l'américain par Bee Formentelli, éd. Gallimard jeunesse, coll. Mon histoire,

Le Prince esclave

Oludah EQUIANO, adaptation de Ann Cameron, illustré par Zaï, éd. Rageot, coll. Romans

Esclavages (les). Du XVI^e siècle à nos jours

Christophe WARGNY, éd. Autrement, coll. Junior Histoire n° 27,

Esclaves en Amérique du Nord (les)

Hélène MONTARDRE, éd. De La Martinière jeunesse, coll. La vie des enfants,

Histoires de l'esclavage racontées à MarianneAlain. Foix, Benjamin Bachelier .Hors Série Giboulées

Editions Gallimard Jeunesse

Sur les traces des esclaves. Thierry Aprile, Marie-Thérèse Davidson Christian Heinrich . Editions Gallimard Jeunesse

Sites internet

Site de la DAAC avec les références, bibliographiques, sitographiques et autres. Deux chemins :

<http://www.ac-bordeaux.fr/pedagogie/action-culturelle/domaines/patrimoine/les-ressources.html>

<http://www.ac-bordeaux.fr/pedagogie/action-culturelle/domaines/patrimoine/les-dispositifs.html>

Banque de données d'images:

<http://hitchcock.itc.virginia.edu/Slavery>

Les anneaux de la mémoire:

<http://www.lesanneauxdela memoire.com>

L'Histoire de France à travers les collections des musées et les documents d'archives/

www.histoire-image.org/

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire concernant ces pistes de travail, le lundi et le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 ainsi que le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 au Musée d'Aquitaine. Téléphone 05 56 01 51 05.

Patrick Rabau, enseignant mis à disposition au Musée d'Aquitaine.

Patrick.rabau@ac-bordeaux.fr